

AVIS

D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉVISION PLAN LOCAL D'URBANISME DE BUCHÈRES

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR DÉSIGNÉ : M. GÉRARD BRU

Par arrêté AH_2025_0064, le public est informé que Troyes Champagne Métropole a prescrit une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Buchères.

L'enquête publique aura lieu du 22 septembre à 14h00 au 25 octobre 2025 à 12h00, soit une durée de 34 jours consécutifs.

Par décision du 10 juillet 2025, le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne a désigné Monsieur Gérard BRU en qualité de Commissaire Enquêteur principal et Monsieur Jean-Pierre GADON en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant pour l'enquête publique.

Le dossier d'enquête se compose de plusieurs pièces qui seront consultables dans les mêmes conditions :

- Le rapport de présentation,
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),
- Le règlement écrit,
- Les planches graphiques,
- Les pièces en annexes,
- L'arrêté portant ouverture et définissant les modalités de l'enquête publique.

Horaires d'ouverture du lieu de consultation et permanences du Commissaire Enquêteur :

Le dossier de l'enquête sera consultable sur support papier avec registre accessible au public aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur le lieu de permanence du Commissaire Enquêteur tout au long de l'enquête et en ligne sur le site internet de Troyes Champagne Métropole et de la commune de Buchères avec un registre dématérialisé.

Horaires d'ouverture de la mairie de Buchères	Permanences du Commissaire Enquêteur, Monsieur Gérard BRU
Le lundi et le jeudi de 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h00	Le lundi 22 septembre de 14h00 à 17h00
Le mardi et le mercredi de 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h00	Le mardi 1er octobre de 14h00 à 17h00
Le vendredi de 9h00 à 12h30 / 13h30 à 16h00	Le jeudi 9 octobre de 14h00 à 17h00
Le samedi impair de 9h30 à 12h00	Le mardi 14 octobre de 14h00 à 17h00
	Le samedi 25 octobre de 09h00 à 12h00

Des observations et propositions pourront être déposées sur des registres (papier ou en ligne) qui accompagnent les dossiers pendant toute la durée de l'enquête.

Elles peuvent aussi être adressées :

- Par courrier : Troyes Champagne Métropole - À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, chargé de l'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme, 1 place Robert Galley, 10 000 Troyes.
- Par courrier électronique : plui@troyes-cm.fr avec comme objet "Enquête publique - À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur".
- Sur XENQUETES : accessible depuis le site internet de Troyes Champagne Métropole et de la commune de Buchères.

Pour les consultations du dossier, elles sont possibles aux heures d'ouverture habituelles de la mairie de Buchères. Le public est informé que toute observation sera consultable par tous.

À l'issue de l'enquête publique, le rapport établi ainsi que les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération de Troyes Champagne Métropole, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.



Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Buchères, éventuellement modifié pour tenir compte des avis reçus, des observations formulées et du rapport du Commissaire Enquêteur, sera, par la suite, soumis au vote du Conseil communautaire de Troyes Champagne Métropole.